

le Projet Alimentaire Territorial des Monts du Pilat



Nous sommes aujourd'hui de plus en plus soucieux de la qualité de notre alimentation, de maîtriser notre consommation et d'adapter nos choix pour réduire leur impact environnemental.

Mettre en œuvre un projet alimentaire à l'échelle intercommunale vise à répondre localement aux **enjeux de l'alimentation : économie, environnement, santé et éducation.**

Un PAT C'est quoi ?

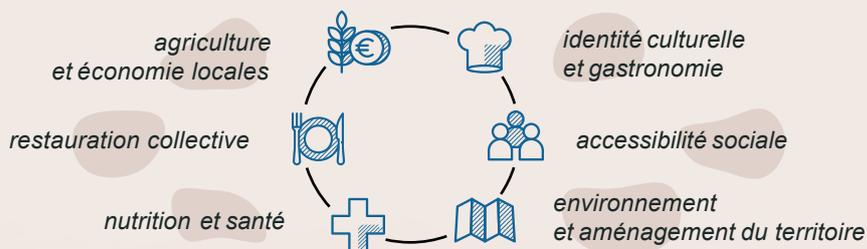
Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour objet de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux dans la restauration collective.

Un projet territorial alimentaire (PAT) est un dispositif contractuel soutenu par l'Etat, qui permet de mettre en relation tous les acteurs d'un territoire intervenant dans le cycle « du champ à l'assiette », y compris les habitants, pour définir collectivement et concrètement comment « mieux produire et mieux manger ».



Il répond à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial.

Pour cela, il cherche à agir sur différents domaines :



LES MONTS DU PILAT

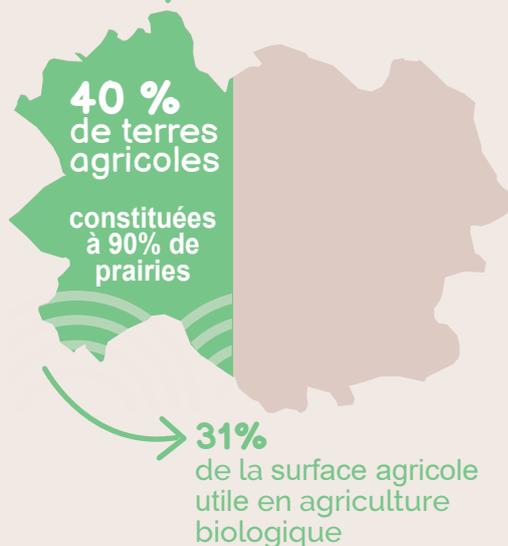


16 communes

15 330 habitants

Un territoire résolument tourné vers une agriculture protectrice de l'environnement.

220
exploitations



L'élevage bovin, en particulier l'élevage laitier, y occupe une place prédominante.

On y trouve également des élevages de caprins pour la production de lait, ainsi que des élevages d'ovins et de volailles.

Une dynamique forte de transformation et de vente directe existe, avec 55 exploitations engagées dans cette démarche.

